

**Journée mondiale du travail social et médico-social,
dernier anniversaire annoncé de la CCN66,**



Le 15 mars, STOP aux oublié.e.s !



Le Premier ministre Jean Castex a arbitré et octroyé 183 € à une partie des professionnel.le.s du social et du médico-social. Ce n'est que justice, une première victoire, mais loin de nos revendications de 300 € nets !

Il continue à écarter de ces mesures une partie de nos collègues. La plupart de ces professionnel.le.s sont parmi les travailleurs dont le salaire est le plus précaire. Pour la CGT, c'est inacceptable ! Chaque personnel de nos établissements et services a fourni, comme toujours, de nombreux efforts pour accueillir le plus dignement possible les personnes accompagnées. Pour la CGT, le compte n'y est pas et les mesures annoncées sont extrêmement insuffisantes et demeurent injustes.



*Tout le monde est indispensable,
tout le monde
doit voir son salaire revalorisé !*

De plus, la bataille s'engage pour gagner une convention collective unique de haut niveau. Les employeurs et le gouvernement ont ouvert le chantier de la refonte *a minima* de nos droits conventionnels. Nous continuerons donc à faire pression pour que nos revendications soient enfin appliquées à l'ensemble des métiers !

Les filières logistiques, administratives, techniques et enseignantes ainsi que les métiers non mentionnés à l'annexe 3 de l'accord Laforcade ne doivent pas être les victimes de la non-reconnaissance de notre secteur de la part du Premier ministre et de son gouvernement.

L'UFAS CGT mettra toutes ses forces pour être aux côtés de tou. te.s les professionnel.le.s dans la lutte pour le maintien et l'amélioration de nos conquits conventionnels et statutaires.

*C'est ensemble, partout en territoire, que nous sortirons vainqueurs
et non pas divisé.e.s !*

L'UFAS CGT appelle l'ensemble des professionnel.le.s du public comme du privé à se mobiliser le 15 mars 2022.

Ne nous laissons pas faire !

SIGNEZ LA PÉTITION :

Augmentation de salaire
de 300 € nets pour tou-te-s,
plus aucun salaires sous
le smic ! UFASCGT

